COMMUNE DE SAINT MARCEL-lès-ANNONAY

COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal du 27 septembre 2018 à 19 h 30

ANNULE ET REMPLACE (erreur horaire de début de séance)

Président de séance : Monsieur Alain ARCHIER, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 14

Présent(s): ARCHIER Alain, ROUX Michel, THOMAS Irène, BRUNON Doriane, GIRARD Patrice, RAMEAU

Maryse, REVOIL Lyliane.

Excusé(s): POULENARD Guy, GOURDON Chrystelle, GUYOT Laurent, MAYOUD Martine,

MARSEGUERRA Marcel.

Absent(s): BLACHE Jean-Paul, PEYRARD Georges.

Pouvoir(s): POULENARD Guy à ARCHIER Alain, GOURDON Chrystelle à REVOIL Lyliane.

Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures 30 et constate que le nombre de conseillers municipaux présents ne permet pas d'atteindre le quorum.

De ce fait, la séance ne peut avoir lieu.

Monsieur le Maire lève donc la séance à 19 heures 40.

Vu par nous, pour être mis à l'affichage en mairie, le ... 29./.2018....., conformément aux dispositions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

